

Mouthiers sur Boëme Vivre à

SOMMAIRE

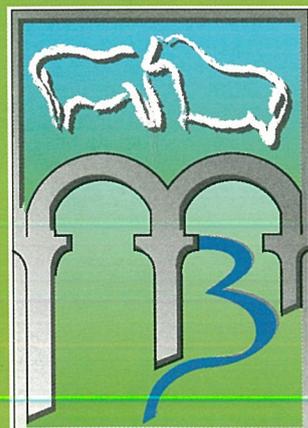
Conseil municipal du 13 avril.....	p 2
Quatre taxes.....	p 3
Communauté de communes.....	p 3
Monsieur le Ministre.....	p 3
Les budgets de la commune.....	p 4, 5, 6
Résultats élections présidentielles.....	p 7
Elections législatives.....	p 7
Conseil des impôts.....	p 7
Nouveaux horaires de la Poste.....	p 7
Elections législatives.....	p 7
Carnaval en images.....	p 8 et 9
Les poétesses gagnantes.....	p 10
GRS.....	p 10
Bibliothèque.....	p 10
Inscriptions scolaires.....	p 10
Randonnées de Boëme.....	p 11
Etat Civil.....	p 12
Agenda mai-juin.....	p 12
Images du jumelage.....	p 12



La noblesse de la musique dans le carnaval 2012 Photo Alain PORTE

Bulletin
d'Information Locale
édité sous la responsabilité
du Conseil Municipal
de Mouthiers sur Boëme

N° 318
MAI
2012



Mouthiers sur Boëme

LE MOT DU MAIRE

Dans l'attente de la communication des dotations d'Etat, nous avons repoussé le vote du budget communal au 13 avril 2012. Nous avons hélas constaté une baisse de 13 700 € par rapport à 2011.

Entre 2008 et 2011, la diminution est de 36 863 €.

L'inflation entre 2008 et 2011 aurait du entraîner une majoration de 27 867 €.

Ces deux effets conjugués entraînent une baisse nette de 64 730 €. Lorsque l'on sait qu'un point de fiscalité communale représente 8 900 €, cette somme représente 7,25 points d'impôts.

Depuis le début du mandat, nous n'avons appliqué qu'une hausse fiscale de 2%.

Nous n'avons pas pour autant cessé d'investir pour la qualité de vie sur notre commune et continuerons à le faire dans le respect des engagements pris en 2008.

Ainsi, pour pallier au recul des dotations d'Etat, nous sommes dans l'obligation d'appliquer une hausse fiscale en 2012.

64 730 € EN MOINS

Cependant, nous sommes certains que cette inflation n'a pas eu le même impact sur les revenus des ménages, aussi pour limiter l'effort des foyers, le conseil municipal a limité cette hausse à 1% (recette engendrée 8 900 €, soit une moyenne de 8 € par foyer fiscal).

L'endettement de la commune (436 €/habitant) permet de solliciter la banque pour financer nos travaux.

Nous avons prévu en 2011 un emprunt de 581 831 € (non réalisé à ce jour) pour la construction de la médiathèque et divers travaux.

Nous avons pu effectuer en 2011 des travaux à hauteur de 289 000 € sans emprunt. Les efforts de gestion courante entraînent une réduction de l'emprunt voté et non réalisé en 2011 à 433 000 € dont 160 000 € de prêt relais TVA remboursable en deux ans.

Ainsi nos programmes d'investissement estimés à 1 379 000 € en 2012 ne représenteront qu'un prêt bancaire à long terme de 273 000 €.

suite du mot du Maire page 4

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2012

Vote taux taxes locales 2012
Voir page 3

Communauté de Communes

Suite à l'arrêté préfectoral du 29 février 2012, le conseil municipal accepte l'adhésion de la commune de VOULGÉZAC au sein de la communauté de communes Charente Boème Charraud à compter du 1er janvier 2013.

Médiathèque - avenant au marché d'ingénierie

Le conseil municipal accepte l'avenant n°1 au marché d'ingénierie ayant pour objet une nouvelle répartition des honoraires des cotraitants. Le montant total des honoraires reste inchangé soit 64 750,00 € HT.

Règlement intérieur des marchés publics

Suite aux observations des services de la Préfecture, le conseil modifie quelques articles du règlement intérieur établi pour la passation des marchés publics.

Logements sociaux « la Chauvéterie »

Le conseil municipal accepte la proposition des « Maisons de la Touvre » associées à l'OPH pour la construction de 8 logements sociaux à « la Chauvéterie ». La Commune, propriétaire du terrain, procédera à sa viabilisation en ce qui concerne les réseaux (eau potable, assainissement, électricité, téléphone, éclairage public) pour un montant de 44 592,76 €, puis vendra son droit au sol. Les Maisons de la Touvre financeront la construction des logements. L'OPH rachètera les logements sociaux.

Résiliation amiable bail commercial

Dans le cadre du projet de la médiathèque, le petit local attenant au local des randonneurs est destiné à être démoli. Le bail commercial entre la commune et la Sas Maurice fera l'objet d'une résiliation amiable.

Éveil musical dans les écoles

Le conseil accepte la convention à passer entre la commune, le département et l'inspection académique concernant les interventions musicales en milieu scolaire pour un volume de 34 heures au tarif de 55 €, soit 1870 € pour l'année scolaire 2011-2012.



Syndicat Mixte de l'Angoumois - mise à disposition documents d'urbanisme

Dans le cadre de l'élaboration du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale), la commune mettra à disposition du SMA ses documents d'urbanisme selon les termes d'une convention à passer entre la commune et le SMA.

Indemnité gardiennage église 2012

Conformément à la circulaire ministérielle, l'indemnité annuelle de gardiennage 2012 de l'église reste inchangée par rapport à 2011, soit 119,55 €.

Indemnité conseil 2012 trésorier municipal

Suite au changement de percepteur au 1er mars 2012, le conseil décide d'accorder à Monsieur Joël NICOLAS de LAMBALLERIE, nouveau trésorier, l'indemnité de conseil, au prorata de la durée de son activité au sein de la trésorerie de Blanzac. Jardins familiaux
Le Conseil municipal adopte le règlement établi par le comité de pilotage et fixe le montant annuel de la location des jardins à 20 € pour l'année 2012.

Statuts fourrière départementale
Le Conseil Municipal approuve la modification des statuts de la fourrière départementale suite à l'adhésion de nouvelles communes et intercommunalités modifiant la composition des collèges et le nombre de délégués.

Référent tempête pour ERDF

Monsieur Franck TROUSSICOT est désigné au sein de la commune en qualité de « référent tempête » pour ERDF ; il sera formé pour sur les modalités et conduite à tenir en cas de survenance d'un événement de grand ampleur.

Écoles

Le conseil municipal se prononce contre le blocage d'une classe élémentaire à la rentrée 2012-2013, et le retrait de décharge à l'école maternelle (voir page 3).

Parcours de santé

Madame le Maire expose au Conseil Municipal que sa délibération du 5 septembre 2008 concernant des acquisitions de terrains dans le cadre du projet « sentier piétonnier-parcours de santé » doit être actualisée pour les surfaces précises des parcelles à acquérir. 8364 m² seront acquis au prix de 1 € le m².

Vérifications électriques et gaz

Le Conseil accepte l'avenant au contrat DEKRA pour la vérification des installations électriques et gaz du club house foot et les installations électriques du club house tennis, pour un montant de 214,00 € HT.

Référent « défibrillateurs »

Pour répondre à la demande du SAMU 16, le conseil municipal désigne Mme Cécile FORGERON et M Patrick VINSONNAUD.

SACS NOIRS
LES COLLECTES SONT DÉCALÉES D'UN JOUR
SEMAINE DU 1ER MAI
SEMAINE DU 8 MAI
SEMAINE DU 28 MAI

SACS JAUNES
JEUDI 10 et 24

VOTE DES TAXES LOCALES

Compte-tenu des charges de fonctionnement 2012 en augmentation de 7.46% comparées aux recettes de fonctionnement qui ne sont en hausse que de 5.42%;

Compte-tenu des dotations d'Etat en baisse (dotation solidarité rurale en baisse de 7% soit - 14 621 €)

Madame le Maire, rappelant au Conseil Municipal que les taux des trois taxes locales n'ont pas été revalorisés depuis 2008.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, passe au vote :

15 voix pour une augmentation de 1%

7 voix pour une augmentation de 2%.

et décide donc de fixer, pour 2012, les taux des trois taxes locales, comme suit :

-taxe d'habitation : 12,46%

-taxe / foncier bâti : 31,15%

-taxe sur le foncier non bâti : 61,48%.



Monsieur le Ministre de l'éducation

Une nouvelle fois, la logique comptable imbécile met en péril l'école républicaine en supprimant des postes d'enseignants et de personnels d'accompagnement des élèves en difficulté.

Cette politique aveugle du chiffre obère l'avenir de nos jeunes dont les parcours de formation se dégradent.

Alors que la commune et la communauté investissent en permanence dans l'environnement de l'école et dans la rénovation et l'entretien des bâtiments, vous diminuez les moyens humains indispensables. Les efforts de nos collectivités sont méprisés.

Cette politique de suppressions d'emplois met ainsi en danger nos territoires, leur cohésion, leur vie économique et leur dynamisme, qui chaque année attirent des habitants plus nombreux.

Le Conseil municipal de Mouthiers ne peut pas se résigner à une vision réduite d'une « malheureuse » politique du chiffre qui conduira à rendre plus difficile les apprentissages de nos enfants.

Nous demandons le maintien des postes d'adultes qui concourt à la qualité de la communauté scolaire au service de tous les enfants.

Communauté de communes

Réuni le 4 avril dernier, le Conseil communautaire de Charente-Boème-Charraud a voté, à l'unanimité, ses différents budgets pour 2012 sans changer les différents taux de la fiscalité locale pour les ménages et pour les entreprises.

Rappelons au passage, que depuis la disparition de la taxe professionnelle, la communauté ne vote que le taux de la Contribution Foncière des Entreprises.

Celle-ci rapportera 550 000 euros auxquels s'ajouteront 330 000 de contribution sur la Valeur ajoutée. Avant la réforme le produit fiscal sur les activités s'élevait à 1,7 million.

Le Conseil avait auparavant approuvé à l'unanimité, le compte administratif du Président d'où ressortait un excédent global de l'année s'élevant à un peu plus de 901 000 euros.

Pour 2012 la communauté a décidé des investissements suivants :

- voirie : 550 000 €

- zone d'activités "Les Carrières " à Roulet : 290 000 €

- écoles 205 000 €

- broyeur, cureuse, balayeuse 70 000 €

Par ailleurs, la communauté soutiendra le réseau des points lecture et bibliothèques en investissant dans les moyens infirmatiques du réseau et dans l'acquisition de 2 700 ouvrages. A ceux-ci s'ajouteront le même nombre de titres prêtés par la Fonds Départemental de Lecture.

Parmi ses contributions, la communauté versera 533 700 € pour le service incendie, 269 000 € au centre social et culturel Effervescent, 20 430 € pour le SCOT de l'Angoumois, 8 400 € pour le fonctionnement du transport handibus, 8 000 € à différentes manifestations d'intérêt communautaire (dont foire aux chocolats, mongolfiades à Roulet, feu d'artifice et triathlon de Sireuil, A pas contés à Mouthiers...)

Ensemble les dépenses de fonctionnement et d'investissement se font sans emprunt nouveau, les charges financières s'élevant à 464 000 €.

Les tarifs de la redevance ordures ménagères ne changent pas :

- une personne 173 €

- deux personnes 272 €

- trois personnes 303 €

- quatre personnes et plus 346 €

Prochaine
réunion publique
du Conseil Municipal
VENDREDI
1er JUIN
20 H 30

SUITE DU MOT DU MAIRE

Le solde sera financé par un autofinancement à hauteur de 566 000 €, les subventions espérées à hauteur de 396 000 €. En complément de la médiathèque (995 000 €), nous avons prévu cette année divers travaux :

- voirie communale (hors travaux réalisés par la communauté de communes) 59 000
- remplacement du tracto pelle détruit par incendie (rbst assurance 20 000) 42 000
- aménagement pour jardins familiaux 30 000
- création parcours de santé (achat terrain + travaux) 70 000
- divers travaux sur bâtiments communaux et logements 76 000
- acquisition d'une lame de déneigement 10 000
- viabilisation du terrain « La chauvèterie » pour construction 8 logements 44 000
- aménagement jardin du souvenir au cimetière 6 000
- éclairage public 10 000
- divers travaux (achat matériel, achat terrains, plantations, signalisation ...) 37 000

Notre volonté sera toujours de faire face à nos engagements calqués sur vos besoins tout en maîtrisant au plus juste la pression fiscale.

Cécile FORGERON

FONCTIONNEMENT 2011		
	DEPENSES	RECETTES
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	217 595,54	
013 ATTENUATION DE CHARGES		3 104,24
70 VENTES DE PRODUITS		103 752,88
012 CHARGES DE PERSONNEL	825 302,83	
73 IMPÔTS ET TAXES		983 998,90
65 AUTRES CHARGES GESTION	557 853,86	
74 DOTATIONS SUBVENTIONS		843 398,02
66 CHARGES FINANCIERES	53 673,80	
75 AUTRES PRODUITS		32 596,50
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	11 002,00	
76 PRODUITS FINANCIERS		3 521,73
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS		5 843,15
042 ORDRE SECTION	19 565,11	18 633,72
TOTAL	1 684 993,14	1 994 849,14
EXCEDENT EXERCICE		309 856,00
EXCEDENT EXERCICE PRECEDENT		123 725,96
EXCEDENT GLOBAL		433 581,96
INVESTISSEMENT 2011		
	DEPENSES	RECETTES
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	20 909,25	
10 DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES		438 997,92
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	62 482,94	
13 SUBVENTIONS INVESTISSEMENT		54 661,88
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	111 952,96	
18 COMPTE DE LIAISON (PHOTOVOLTAÏQUE)		91 500,00
27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	91 500,00	5 106,03
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	266 471,83	944,97
040 ORDRE SECTION	18 633,72	19 565,11
041 ORDRE PATRIMONIALE	188 420,32	188 420,32
TOTAL	760 371,02	799 196,23
EXCEDENT EXERCICE		38 825,21
DEFICIT EXERCICE ANTERIEUR		-177 274,09
		-138 448,88
		-51 234,00
		-189 682,88

BUDGET PRINCIPAL

EXCEDENT CUMULE 243 899,08

BUDGETS

Chaque année au printemps, le Conseil Municipal examine et vote les résultats de l'année passée (compte administratif) et le budget de l'année (budget primitif).

Notre commune s'organise autour du budget principal, de celui de la Caisse des Écoles, de la régie transports, de la régie assainissement, du photovoltaïque. Ces trois derniers sont des budgets annexes établis en dehors du budget principal car ils concernent des activités économiques encadrées par les lois sur la concurrence. Enfin, le Centre Comunal d'Action Sociale vote le budget de l'Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD).

FONCTIONNEMENT 2012		
	DEPENSES	RECETTES
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	268 130	
013 ATTENUATION DE CHARGES		9 540
70 VENTES DE PRODUITS		125 950
012 CHARGES DE PERSONNEL	895 652	
73 IMPÔTS ET TAXES		1 008 706
65 AUTRES CHARGES GESTION	574 672	
74 DOTATIONS SUBVENTIONS		872 162
66 CHARGES FINANCIERES	46 064	
75 AUTRES PRODUITS		30 899
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	6 413	
76 PRODUITS FINANCIERS		3 326
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS		42 900
042 ORDRE SECTION	4 573	24 120
002 EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE		243 899
023 EXCEDENT VIRE A INVESTISSEMENT	565 998	
	2 361 502	2 361 502
INVESTISSEMENT 2012		
	DEPENSES	RECETTES
001 DEFICIT ANTERIEUR REPORTE	138 449	
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	68 670	
10 DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES		227 399
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	112 536	
13 SUBVENTIONS INVESTISSEMENT		396 346
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	1 174 130	
27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		5 295
16 EMPRUNTS	114 910	
		160 000
		273 204
040 ORDRE SECTION	24 120	4 573
021 VIREMENT DU FONCTIONNEMENT		565 998
	1 632 815	1 632 815

CAISSE DES ÉCOLES

FONCTIONNEMENT 2011			
	DEPENSES		RECETTES
011 CHARGES GENERALES	117 745,68	013 ATTENUATION CHARGES	6 017,35
012 CHARGES PERSONNEL	352 146,56	70 VENTE DE PRODUITS	85 474,63
65 AUTRES CHARGES	10 099,36	74 DOTATIONS SUBVENTIONS (dont commune 384 480)	385 853,75
		77 PRODUITS EXCEPTIONNEL	456,14
TOTAL	479 991,60	TOTAL	477 801,87
DEFICIT EXERCICE			-2 189,73
EXCEDENT ANTERIEUR			21 173,74
EXCEDENT GLOBAL			18 984,01
INVESTISSEMENT 2011 (1)			
	DEPENSES		RECETTES
21 IMMO. CORPORELLES	6 411,55	10 DOTATIONS FONDS DIVERS	501,50
TOTAL	6 411,55	TOTAL	501,50
DEFICIT EXERCICE			-5 910,05
EXCEDENT ANTERIEUR			76,25
DEFICITS SUR RESTE			-5 833,80
			-930
			-6 763,80
FONCTIONNEMENT 2012			
	DEPENSES		RECETTES
011 CHARGES GENERALES	119 975	013 ATTENUATION CHARGES	10 000
012 CHARGES PERSONNEL	362 918	70 VENTE DE PRODUITS	84 800
65 AUTRES CHARGES	9 435	74 DOTATIONS SUBVENTIONS (dont commune 390 262)	391 712
		77 PRODUITS EXCEPTIONNEL	1 047
023 EXCEDENT VIRE A INVE	7 451	002 EXCEDENT ANTERIEUR	12 220
	499 779		499 779
INVESTISSEMENT 2012 (1)			
	DEPENSES		RECETTES
001 DEFICIT REPORTE	5 834	10 DOTATION FONDS DIVERS	7 113
21 IMMO. CORPORELLES	8 730	021 VIREMENT FONCTIONNEM	7 451
TOTAL	14 564	TOTAL	14 564

(1) A noter que les investissements sur bâtiments sont réalisés par la Communauté de Communes

RÉALISÉ 2011

PRÉVU 2012

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

FONCTIONNEMENT DEPENSES		FONCTIONNEMENT RECETTES	
011 CHARGES GENERALES	1 187,66	70 VENTES PRODUITS	58 388,88
66 CHARGES FINANCIERES	7 691,85	74 SUB. EXPLOITATION	8 463,00
042 ORDRE SECTION	24 899,32	042 ORDRE SECTION	2 367,00
TOTAL	33 778,83		69 218,88
EXCEDENT EXERCICE		35 440,05	
EXCEDENT ANTERIEUR		56070,35	
EXCEDENT GLOBAL		91 510,40	

INVESTISSEMENT DEPENSES		INVESTISSEMENT RECETTES	
16 EMPRUNTS	9 090,18		
040 ORDRE SECTION	2 367,00	040 ORDRE SECTION	24 899,32
TOTAL	11 457,18		24 899,32
EXCEDENT EXERCICE		13 442,14	
EXCEDENT ANETRIEUR		31 921,90	
EXCEDENT GLOBAL		45 364,04	

FONCTIONNEMENT DEPENSES		FONCTIONNEMENT RECETTES	
011 CHARGES GENERALES	17 291	70 VENTES PRODUITS	40 000
66 CHARGES FINANCIERES	7 303	74 SUB EXPLOITATION	7 000
042 ORDRE SECTION	29 326	042 ORDRE SECTION	2 367
023 EXCEDENT VIRE A INVESTISS.	86 957	002 EXCEDENT ANTERI	91 510
TOTAL	140 877		140 877

INVESTISSEMENT DEPENSES		INVESTISSEMENT RECETTES	
16 EMPRUNTS	9 460	001 EXCEDENT ANTERI	45 364
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	149 820	021 VIREMENT FONCTI	86 957
27 CREANCES TVA	29 400	27 CREANCES TVA	29 400
040 ORDRE SECTION	2 367	040 ORDRE SECTION	29 326
TOTAL	191 047		191 047

RÉGIE TRANSPORTS

FONCTIONNEMENT DEPENSES		FONCTIONNEMENT RECETTES	
011 CHARGES GENERALES	10 863,08	70 VENTE PRODUITS	11 688,65
12 CHARGES DE PERSONNEL	10 406,98	74 SUB. EXPLOITATION	18 804,08
66 CHARGES FINANCIERES	70,49	77 PRODUITS EXCEPTION	188,97
042 ORDRE SECTION	9 360,00	042 ORDRE SECTION	3 913,00
TOTAL	30 700,55		34 594,70
EXCEDENT EXERCICE		3 894,15	
DEFICIT REPORTE		-124,95	
EXCEDENT GLOBAL		3 769,20	

INVESTISSEMENT DEPENSES		INVESTISSEMENT RECETTES	
16 EMPRUNTS	5 897,41		
040 ORDRE SECTION	3 913,00	042 ORDRE SECTION	9 360,00
TOTAL	9 810,41		9 360,00
DEFICIT EXERCICE		-450,41	
EXCEDENT ANTERIEUR		2 819,50	
EXCEDENT GLOBAL		2 369,09	

FONCTIONNEMENT DEPENSES		FONCTIONNEMENT RECETTES	
011 CHARGES GENERALES	11 070	70 VENTE PRODUITS	11 400
12 CHARGES DE PERSONNEL	10 500	74 SUB EXPLOITATION	12 013
66 CHARGES EXCEPTIONNELLES	165	042 ORDRE SECTION	3 913
042 ORDRE SECTION	9 360	002 EXCEDENT REPOR	3 769
TOTAL	31 095		31 095

INVESTISSEMENT DEPENSES		INVESTISSEMENT RECETTES	
21 IMMOBILISATIONS CORPORELL	7 816	001 EXCEDENT ANTERI	2 369
040 ORDRE SECTION	3 913	040 ORDRE SECTION	9 360
TOTAL	11 729		11 729

PHOTOVOLTAÏQUE

FONCTIONNEMENT DEPENSES		FONCTIONNEMENT RECETTES	
011 CHARGES GENERALES	64,20	70 VENTE PRODUITS	20 642,20
66 CHARGES FINANCIERES	3 385,50		
67 CHARGES EXCEPTIONNELLE	7 200,00		
042 ORDRE SECTION	9 702,00		
TOTAL	20 351,70		20 642,20
EXCEDENT EXERCICE		290,50	

INVESTISSEMENT DEPENSES		INVESTISSEMENT RECETTES	
16 EMPRUNT	5 106,03	16 EMPRUNT	91 500,00
18 COMPTE DE LIAISON	91 500,00	040 ORDRE SECTION	9 702,00
041 ORDRE SECTION	180 641,00	041 ORDRE SECTION	180 641,00
TOTAL	277 247,03		281 843,00
EXCEDENT EXERCICE		4 595,97	

FONCTIONNEMENT DEPENSES		FONCTIONNEMENT RECETTES	
011 CHARGES GENERALES	65	70 VENTE PRODUITS	37 591
66 CHARGES FINANCIERES	3 197	002 EXCEDENT ANTERI	290
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	24 917		
042 ORDRE SECTION	9 702		
TOTAL	37 881		37 881

INVESTISSEMENT DEPENSES		INVESTISSEMENT RECETTES	
16 EMPRUNTS	5 295	001 EXCEDENT ANTERI	4 595
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	9 002	040 ORDRE SECTION	9 702
TOTAL	14 297		14 297

Elections Présidentielles

Résultats du premier tour à MOUTHIER

Bureau de vote n° 1

Mairie

1004
796
23
773
26
153
169
57
18
6
1
77
17
249

Bureau de vote n° 2

Écoles

Nombre d'inscrits 1023
Votants 887
Blancs et nuls 14
Exprimés 873
Eva JOLY 18
Marine LE PEN 134
Nicolas SARKOZY 171
Jean-Luc MÉLENCHON 117
Philippe POUTOU 16
Nathalie ARTHAUD 11
Jacques CHEMINADE 3
François BAYROU 78
Nicolas DUPONT-AIGNAN 16
François HOLLANDE 309

ELECTION DU DÉPUTÉ DE LA 2EME CIRCONSCRIPTION

1er tour 10 JUIN
2ème tour 17 JUIN

Ouverture des Bureaux de vote de 8 heures à 18 heures

Tous les électeurs inscrits sur la liste électorale de la commune ont reçu une nouvelle carte d'électeur ; c'est celle-ci qui devra être présentée au bureau de vote (et non pas une ancienne).

Si vous pensez voter par procuration, n'attendez pas le dernier moment pour la faire établir auprès de la gendarmerie de Blanzac.

En effet, la mairie doit être en possession du volet « procuration » correspondant, avant la date du scrutin.

Si ce n'est pas le cas, le mandataire ne pourra pas voter.

Contrairement aux années précédentes, ni le mandant, ni le mandataire ne reçoivent leur volet « procuration » à leur domicile.

Le mandataire ne peut pas posséder plus d'une procuration. Le mandataire peut avoir procuration pour un électeur inscrit dans un autre bureau de vote que le sien (mais dans la même commune).

PERMANENCE D'UN AGENT DES IMPÔTS EN MAIRIE LE 14 MAI DE 14 H A 17 H POUR AIDE AUX DÉCLARATIONS D'IMPÔTS DES ADMINISTRÉS

LA POSTE

Nouveaux horaires de la Poste depuis le 17 avril 2012

Les monastériens ont gagné

mardi : de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h
mercredi : de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h
jeudi : de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h
vendredi : de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h
samedi : de 9 h à 12 h

CARNAVAL 2012



Photos Alain PORTE



LES GAGNANTES DU PRINTEMPS DES POETES

Catégorie des + de 18 ans

Naître fille, alors qu'ils voulaient un garçon...
Survivre, alors que l'autre enfant est mort
Voir dans leurs yeux, de temps en temps, la déception
Et n'avoir que l'envie de se fondre au décor :

« Pardon... ce n'est que moi, rien de bon à aimer...
Une erreur de parcours, quelque chose à gommer... »

Quand la colère du père éclate en un éclair :
Vomir de peur et être : paniquée... paniquée
Se protéger des coups, devenir suicidaire
Et se croire coupable au point de suffoquer

Ne jamais arriver à croire aux compliments,
Se dire que rien ne dure, que l'orage revient
Et reviendra toujours malgré tous les serments.
Y a rien pour s'accrocher et tout est incertain

« Pardon... ce n'est que moi, rien de bon à aimer...
Une erreur de parcours, quelque chose à gommer... »
A son premier amour, entendre un rire moqueur
D'oser lever les yeux vers un plus beau que soi...

Avoir depuis l'enfance des plaies au fond du cœur
Qu'on essaie de cacher aux autres comme à soi.

Refuser de croiser son reflet dans la glace
Passer bien des années à côté de sa vie
Être un château de sable que la marée menace
Sans fondations solides, juste de la survie...

S'excuser d'être là, s'excuser d'exister
Croire toujours usurper la place qu'on nous laisse
Se dire qu'on ne vaut rien, c'est une infirmité
Une souffrance aiguë qui dure et qui nous blesse

« Pardon... ce n'est que moi, rien de bon à aimer...
Une erreur de parcours, quelque chose à gommer... »

Nicole Chabot

Catégorie des - de 18 ans

Papi

C'était un homme fort et grand
fort dans son esprit
grand par ses valeurs
un homme que j'ai peu connu
bien trop petite pour m'en souvenir

Mais quelques images qui me restent de lui
des moments câlins, un sapin, un Noël
un moment tragique, la maladie, la peur
une injustice que je ne pouvais pas comprendre
bien trop petite pour vivre ça

Une journée tragique, un mercredi
un après-midi où il est parti
bien trop petite pour pleurer

Et ce poème c'est à mon papi que je le dédie
juste ces quelques mots pour te dire
qu'aujourd'hui tu me manques mais je sais aussi
qu'un jour je te retrouverai au paradis
mais je suis bien trop petite pour mourir

Océane Ploquin 9 ans

PERMANENCES SECOURS POPULAIRE

au local 57, rue de la Boëme

EN MAI samedis 5, 12 et 19 de 10 h à 12 h

Dimanche 27 mai vente de vêtements d'enfants jusqu'à 6 ans dans le cadre du bric à brac de Mouthiers en fête

EN JUIN samedis 2, 9, 16, 23, 30 de 10 h à 12 h

Fermeture en juillet et août.

lundi 21 de 14 h à 16 h

lundi 18 de 14 h à 16 h

CERCLE DES AÎNÉS

19 juin : journée touristique du Prince Henri à NÉRAC, organisée par le Cercle des Aînés.

Ouvert à tous. Inscription : Mme BROUILLET Jacqueline au 05.45.67.92.95

Deux équipes qualifiées au championnat national UFOLEP GRS !

Le déplacement de 25 gymnastes de Mouthiers le 1er avril à Gradignan au championnat interrégional "Équipes et Festival", s'est soldé par la qualification de deux équipes au championnat national UFOLEP qui se déroulera à Castelnau le Lez (34) les 19 et 20 prochains.

Au cours d'une compétition très relevée entre les clubs d'Aquitaine du Limousin et du Poitou-Charentes, l'équipe Préexcellence 1 avec Alice Blanchard, Emma Bregier, Céline Cortecchia, Claire Desvalois, Justine Faye, Carole Gourdière a remporté la première place et la qualification pour le national.

L'équipe Masse-chorégraphié avec Helline Coiffard, Pauline Dauge, Léa Deveynex, Nina Gaillard et Clémence

Méron en se classant troisième dans ce programme décroche elle aussi le ticket pour participer à la finale tant convoitée. Ces deux équipes redoublent donc d'effort à l'entraînement pour être prêtes pour ce grand rendez-vous de la GRS UFOLEP qui rassemble plus de 1000



gymnaste venant des autres régions ou se pratiquent la GRS (Bretagne, de l'Île de France, Nord, Midi-

cellence 2) n'ont pu s'imposer, malgré une chorégraphie très riche et agréable, mais sans aucun doute elles concrétiseront l'an prochain. Elles profitent de ce calendrier pour préparer la fête de la GRS (23 juin) qui vivra au rythme des Jeux Olympiques et pour laquelle nous vous donnons rendez-vous.

Les jeunes du trophée et celles du Circuit Jeunesse (9-10 ans) se sont elles aussi expérimentées en vue d'une prochaine rencontre de zone. Le club ne relâche donc pas son activité et vous l'aurez compris, espère bien que nos représentantes reviendront de leur voyage dans l'Hérault avec une (ou deux) coupes !

A très bientôt donc pour les résultats.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Rentrée 2012-2013

Il n'y a pas besoin d'inscription pour les enfants quittant l'école maternelle de MOUTHIERES et entrant au CP à l'école élémentaire de MOUTHIERES.

Pour les nouveaux arrivants sur la commune, prendre RENDEZ-VOUS avec Madame Marie-Hélène VILALBA, directrice de l'école élémentaire en l'appelant au 05.45.67.93.77.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
57 rue de la Boëme
16440 Mouthiers sur Boëme
Tél : 05.45.67.89.47.

Mail : bibliotheque-mouthiers-sur-boeme@orange.fr
Horaires d'ouverture
Lundi et mardi : 9 h 30 - 12 h 30 ; 14 h - 18 h

Mercredi, jeudi et vendredi :
9 h 30 - 12 h 30 ; 14 h 30 - 18 h 30
Samedi : 10 h - 12 h

RANDONNEES PEDESTRES AVEC SENTIERS DE BOEME

Randonnées du dimanche (1/2 journée, journée, week-end) allure modérée (4 km/h)

JOUR	ANIMATEUR	Téléphone	RV MOUTHIERES	Lieu de la rando	Point départ	heure	Nb Km
13 mai	Inscription au 05 45 71 18 77 danie.cm@orange.fr		ou Pl. du champ de foire	Sur les chemins de Haute Charente 2ème édition	Digue de Lavault Saint-Quentin	9km/15km/25km	2€/3€/4€
27 mai	Mouthiers en fête (complément d'informations par courriel)						
vendredi 1er juin	Béatrice et Guy C.	06 31 52 74 74		20 h	Semi-nocturne à MOUTHIERES avec le club de Linars	place du champ de foire	20h15 10 km
10 juin	Nicole et Jeanine	06 15 51 78 05 22 62 08 16	06	11 h	VERTEILLAC (24) « Boucle de Verteillac »	place de la poste	13 h 13 km

RANDONNEES PEDESTRES DU MERCREDI

Un mercredi sur deux, environ 2 heures à allure tranquille. Départ du champ de foire à 13 h 45 (attention nouvel horaire) pour des randonnées de 6 à 8 km.

jour	animateur	Tél	Rendez-vous Mouthiers champ de foire	Lieu rando	Point départ	heure	distance
9 mai	Raymond, Brigitte et Claudette	06 77 41 54 71 06 21 73 92 51 06 81 26 53 43	13 h 45	VOEUIL ET GIGET « chemin des crêtes »	Place de la mairie	14 h	7,5 km
23 mai	Jacqueline B.Josiane et Claude	06 77 47 71 35 05 45 67 84 11	13 h 45	MOUTHIERES	Route du taillandier le rosier	14 h	8 km
vendredi 1er juin	Béatrice et Guy C.	06 31 52 74 74	20 h 30	Semi-nocturne à MOUTHIERES avec le club de LINARS	Place du champ de foire	20h45	10 km
6 juin	Jeanne M-France, Patrick et Raymonde	06 07 70 28 93	13 h 45	CHAMPNIERS	Derrière la médiathèque	14h15	7,5 km

SITE INTERNET INTERCOMMUNAL

Vous cherchez une activité pour vous et vos enfants ?
Vous voulez en savoir plus sur votre commune et son patrimoine ?
Être au courant de la dernière manifestation à venir ?
Retrouvez l'actualité et toutes les infos sociales, culturelles

et sportives de la Communauté de Communes sur le site Internet intercommunal :
www.cc-charente-boeme-charraud.fr
Associations, pour faire figurer vos infos sur le site, contactez Christopher au 05.45.21.18.46 et par courriel à : site-cbc@wanadoo.fr

ETAT CIVIL

Décès

9 avril : Gérard MESLIER foyer résidence

SUR VOTRE AGENDA

MAI

8 : commémoration à 11 h

8 : défilé de mode organisé par le Secours Populaire à la salle Gilles Ploquin à 15 h

11 : collecte de sang à Chadurie de 17 à 20 h

12-13 : repas du cercle des aînés à 12 h salle Gilles Ploquin

26-27-28 : MOUTHIERS EN FÊTE

samedi 26 : « FAITES DU SPORT » salle omnisports (badminton, tennis de table, escalade, futsal, tennis, jeux, GRS), manèges

dimanche 27 : manèges, bric à brac, expo club miniatures, motos anciennes, expo photos, jeux de belote et pétanque, théâtre, danse, repas à 20 h, feu d'artifice

lundi 28 : manèges, concours de pêche et journée pêche
du 28 mai au 3 juin : tournoi interne de tennis

JUIN

1er : spectacle théâtral et chants école élémentaire à 20 h à la salle Gilles Ploquin

2 et 3 : rallye touristique pédestre (organisé par le foot) avec repas le samedi soir à la salle

9 et 10 : tournoi U15 SCM FOOT

PHARMACIES de GARDE

Du samedi à partir de 20 H au dimanche matin 9 H.

Du dimanche à partir de 20 heures au lundi matin 9 heures.
Téléphoner au 17 pour connaître la pharmacie de garde sur Angoulême

Pour la journée du dimanche, de 9 à 20 H, la pharmacie de garde est la pharmacie de garde du secteur indiquée dans la presse.

MEDECINS de GARDE

POUR CONNAÎTRE

LE MEDECIN DE GARDE

LE WEEK-END

il faut composer le 15

Conception rédaction et mise en page : Jean REVEREAULT

Photos Alain PORTE Jean REVEREAULT

Impression : COMPOSERVICES

Le prochain
bulletin

Celui du mois de juin. Les articles et annonces des associations et particuliers et le courrier des lecteurs devront être déposés à la mairie avant le 15 mai. Les activités prévues pour l'été pourront y être annoncées.

CRECHE FAMILIALE Les P'tits Loups

55 bis, rue de la Boème - 16440 MOUTHIERS
RENSEIGNEMENTS

Mme Anne-Marie MARTIGNAC - 05 45 67 84 88



Les mineurs accueillent les charentais en mode majeur !



Un dessin pour un passé commun, pour un dessein partagé



Le temps de la photo, rester sur le carreau... de la mine !

(Photos Alain PORTE)